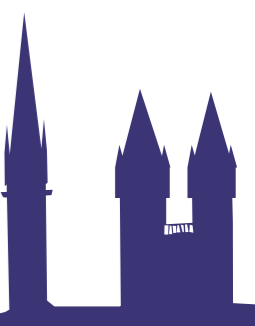




Saint-Pol de Léon



... notre ville

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ • MARS - AVRIL 2004 • N°11

ILS SONT À VOTRE ÉCOUTE	Adrien KERVELLA	Maire	Sur rendez-vous
	Nicole GARNIER	Affaires culturelles et vie associative	Mercredi 10h-12h et sur RDV
	Louis CASTEL	Projets urbains	Lundi 10h-12h et 14h-16h Jeudi et vendredi 14h-16h
	Maryvonne GUIVARC'H	Affaires sociales et Jeunes	Mardi 10h-12h sur RDV Jeudi 10h-12h sur RDV
	Jean GUERCH	Administration générale et urbanisme	Lundi 10h-12h
	Hervé JEZEQUEL	Travaux	Mercredi 10h-12h Samedi 11h-12h sur RDV
	Philippe LAMBERT	Finances communales et affaires économiques	Mercredi 9h-11h
	Marie-Thérèse LE GUEN	Cadre de vie, environnement, circulation	Mardi 9h30-11h30 Autres jours sur RDV
	Jacqueline MEVEL-ULMANN	Communication, relations avec la population	Jeudi 10h-12h sur RDV Vendredi 10h-12h sur RDV

NUMÉROS UTILES	Mairie			LOISIRS - CULTURE	Médiathèque	02 98 69 14 74
	Hôtel de ville	02 98 15 85 00			Mardi	10h - 12h et 13h30 - 19h
	Services techniques	02 98 15 85 01			Mercredi	10h - 12h et 13h30 - 17h
	Service animation	02 98 15 85 52			Samedi	10h - 12h et 13h30 - 16h
	Police municipale	02 98 15 85 03			Espace multimédia	02 98 69 03 78
	Services sociaux				Mardi	10h - 12h et 13h30 - 19h
	ANPE Saint-Pol	02 98 29 06 00			Mercredi	10h - 12h et 13h30 - 17h
	ADS Saint-Pol Aurélien	02 98 29 02 76			Jeudi	13h30 - 15h
	ADMR	02 98 19 11 87			Vendredi	15h - 18h et 19h - 21h
	Assistants sociaux Kéroulas	02 98 69 03 13			Samedi	10h - 12h et 13h30 - 16h
Intercommunalité			Le 1 ^{er} samedi, éveil à l'ordinateur pour les 3/6 ans			
Communauté de Communes du Pays léonard	02 98 69 10 44		Centre Aquatique	02 98 29 12 77		
Agence du Léon	02 98 29 09 09		Lundi	17h - 19h		
Pompiers	02 98 69 20 18		Mardi	12h - 13h30 et 17h - 20h30		
Gendarmerie	02 98 69 00 48		Mercredi	14h - 19h		
Déchetterie	02 98 29 82 11		Jeudi	12h - 13h30 et 17h - 19h		
(du mardi au samedi, 8h30-12h / 14h-18h, fermé dimanche et lundi)			Vendredi	17h - 19h et 20h30 - 22h30		
			Samedi	14h30 - 18h30		
			Dimanche	9h - 12h et 14h30 - 18h30		

MAISON DES PERMANENCES

Kéroulas • 29250 Saint-Pol-de-Léon • Tél. salle A: 02 98 19 16 69 • salles B-C: 02 98 19 16 72 • salle E: 02 98 19 16 75

SOCIAL	ART (Atelier Travail Recherche)	Mercredi de 13h30 à 17h	Salle E
	CAF (Caisse d'allocations familiales)	Lundi de 9h à 12h, de 13h30 à 16h45	Salle E
	Mission locale	02 98 29 12 68	Salle D
LOGEMENT	ADIL	2 ^e mercredi de 14h à 17h	Salle B
	PACT ARIM	1 ^{er} mardi de 11h à 12h	Salle E
	Synd. Mixte PLH (Habitat)	2 ^e et 4 ^e mardi de 10h30 à 12h	Salle E
DÉFENSE	Armée	1 ^{er} mercredi de 9h30 à 12h	Salle B
	Marine	1 ^{er} mercredi de 14h à 16h30	Salle E
RETRAITE - SANTÉ	ADOT (dons d'organes)	Jeudi de 14h à 16h	Salle E
	CRAM	2 ^e et 4 ^e mercredi, 1 ^{er} et 3 ^e vendredi de 9h à 12h	Salle C
	France Alzheimer	1 ^{er} jeudi matin de 9h30 à 11h30	Salle B
	MSA	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e mercredi de 9h à 12h	Salle E
	CICAS (Caisse des retraites complémentaires)	2 ^e et 4 ^e vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h sur rendez-vous	Salle E
	ORGANIC (Caisse de retraite des commerçants)	2 ^e mardi de 16h à 17h	Salle E
DIVERS	Conciliateur	3 ^e jeudi de 9h à 12h, sur RDV à prendre en mairie	Salle E
	Dialogue et ouverture	Samedi de 10h à 12h	Salle A
	Impôts	3 ^e mardi de 9h à 12h	Salle E

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ADRIEN KERVELLA • RÉDACTRICE EN CHEF : JACQUELINE MÉVEL-ULMANN • CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : MAIRIE, EOLE PHOTOGRAPHIE V. LESSIRARD
CONCEPTION GRAPHIQUE : MANGO COMMUNICATION - 02 98 30 31 22 - www.mangocommunication.fr
POUR TOUTES INFORMATIONS OU SUGGESTIONS, N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER VOTRE MAIRIE : HÔTEL DE VILLE • PLACE DE L'ÉVÊCHÉ • 29250 SAINT-POL-DE-LÉON
TEL. 02 98 15 85 00 • FAX 02 98 69 25 41 • www.saintpoldeleon.fr • mairie@saintpoldeleon.fr • info@saintpoldeleon.fr

Construite en 1974, la station d'épuration de Vilin-Vraz était devenue trop petite et ne correspondait plus aux normes actuelles, légitimement exigeantes, de protection de l'environnement. Il faut savoir qu'elle collecte, non seulement les eaux pluviales mais aussi toutes les eaux usées qui partent des évier ou des toilettes. Et ce n'était un secret pour personne que certaines portions du littoral étaient parfois jugées impropres au point d'y interdire la pêche à pied. C'est pourquoi, dès 1996 déjà, la ville de Saint-Pol avait décidé de mettre sur les rails une refonte en profondeur du schéma d'assainissement.

Nouvelle station de vilin vraz



Un outil majeur de protection de l'environnement

La nouvelle station fonctionne à présent depuis quelques semaines à la satisfaction générale. Les batteries de tests et de contrôles à tous les points de la chaîne permettent d'assurer que l'eau rejetée à la mer est d'une propreté impeccable. Saint-Pol reconquiert ainsi une qualité maximale de l'eau et de ses plages et cet outil assure une sécurité sanitaire à long terme puisque sa capacité équivaut au traitement des eaux d'une ville de 12.000 habitants.

L'Etat, le conseil régional, le conseil général et l'Agence de l'eau expliquent le délai, qui a pu paraître long, pour mener à bien ce vaste chantier. Son coût total aussi, colossal à l'échelle d'une ville comme la nôtre, puisqu'il s'élève à 3.288.629 € (21 millions de F !) a été subventionné à hauteur de 80 %, grâce à l'efficacité des équipes en place.

Notre volonté de protection de l'environnement est illustrée aussi par le choix fait du recyclage agricole des déchets, en raison de la valeur fertilisante des boues d'épuration. Cette voie de bon

sens est justifiée par la simplicité de mise en œuvre des opérations, notamment dans une logique de proximité et des coûts compétitifs qu'elle engendre par rapport à d'autres filières d'élimination. Et chacun sait que cette démarche a un sens environnemental très fort car elle permet de réintroduire dans les cycles primaires de la production végétale des éléments minéraux (azote, phosphore, calcium...), ce qui réduit sensiblement l'emploi d'engrais chimiques.

Eau propre, environnement protégé...Saint-Pol peut être fière de cette qualité reconquise, aboutissement d'une procédure de presque huit années.



LOUIS CASTEL
Adjoint au maire
Chargé des projets urbains

Rivages Saint-politains

30.000 oiseaux y prennent leurs quartiers d'hiver



Des pays Nordiques et de Sibérie

Avec un ciel dégagé, et une température clémente la promenade de découverte peut être rêvée. Et il vaut mieux venir au début de la marée basse qui permet d'éviter une trop grande dispersion des oiseaux affairés à chercher leur nourriture. Les oiseaux sont bien plus nombreux en période hivernale qu'en été, beaucoup venant des pays nordiques et même de Sibérie pour passer ici la mauvaise saison. Variables selon la météo et les espèces, les séjours dans l'estuaire s'étirent d'octobre à avril. Ils repartent ensuite pour ces mêmes latitudes car la fonte des neiges entraîne alors l'éclosion de myriades d'insectes et la terre offre graines et baies conservées par le froid.

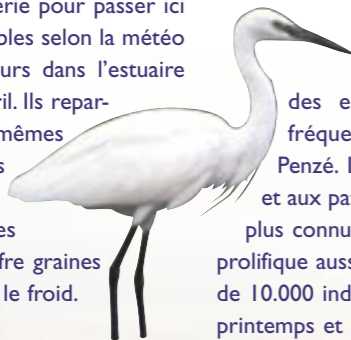
30.000 oiseaux

Janvier est traditionnellement la période de comptage. Les premières indications confirmeraient une stabilisation des effectifs avec 30.000 oiseaux environ déclinés en une soixantaine de variétés. La quasi-totalité des espèces est protégée et bon nombre de migrateurs sont bagués. Sur le moyen terme, quelques évolutions ont pu être remarquées comme la raréfaction des canards siffleurs, passés de 500 à une trentaine environ, en raison de la prolifération des algues vertes et la presque disparition des macareux qui n'ont pas survécu à la marée noire du Torrey Canyon

Chaque période hivernale est l'occasion, pour les spécialistes de la SEPNE de traquer à la jumelle le peuple migrateur en villégiature sur les rivages saint-politains. Les postes d'observation - Ilot Sainte-Anne, vasière de Pempoul, grève du Man...- permettent de mesurer le nombre et les variétés incroyables d'oiseaux marins qui font de l'estuaire de la Penzé leur zone de prédilection.

il en resterait 4 ou 5 couples. La catastrophe actuelle du Prestige sur les côtes espagnoles et dans le golfe de Gascogne qui sont aussi leurs zones d'hivernage constituent une nouvelle inquiétude majeure. L'aigrette garzette, en revanche, inconnue autrefois en Bretagne, semble s'installer durablement. On en compterait quatre-vingts environ.

10.000 mouettes rieuses...



Il est difficile de détailler la totalité des espèces d'oiseaux qui fréquentent l'estuaire de la Penzé. La mouette rieuse, au bec et aux pattes rouges, est sans doute la plus connue des promeneurs, la plus prolifique aussi puisque sa colonie serait de 10.000 individus. Elle a la tête brune au printemps et en été mais blanche en hiver. On la voit fréquemment dans les champs où elle suit la charrue qui retourne la terre et lui procure ainsi sa nourriture. L'estivant la confond souvent avec le goéland qui, lui aussi, s'aventure assez loin à l'intérieur des terres : mais celui-ci est plus grand, passe par sept plumages différents et possède un bec jaune taché de rouge.

8.000 bécasseaux variables

Après la mouette, le bécasseau variable constituerait la deuxième colonie en hiver. Dos voûtés, ils sont 8.000 environ à trotter vivement et fouiller la vase et les amas de goémons

en quête de petits mollusques, crustacés et vers marins. Viennent ensuite les oies bernaches, au nombre d'un millier, venues des zones polaires. Elles volent au ras de l'eau et ne sont guère farouches, se laissant observer d'assez près. Les huitriers-pies au long bec orangé et aux pattes roses seraient à peu près 700 : en vol, on les reconnaît facilement grâce aux larges bandes blanches des ailes et du début de la queue.

Tadornes, barges rouges et vanneaux huppés

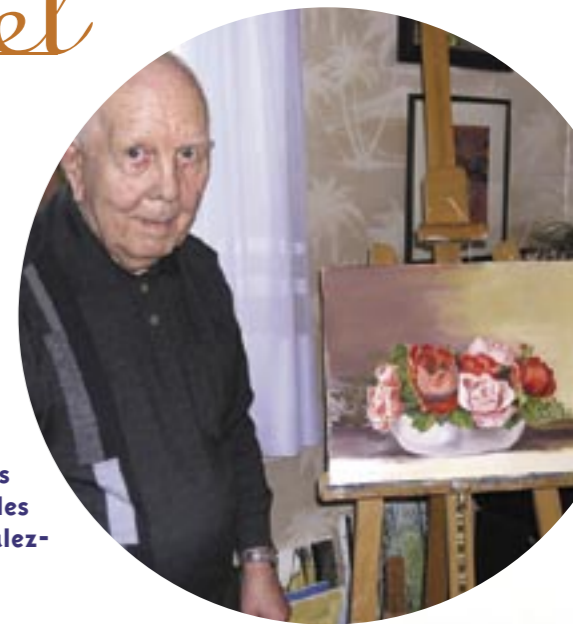


Le tadorne de Belon, ce beau canard noir et blanc avec une large bande rousse entourant le devant du corps serait en augmentation : il y en aurait entre 300 et 350. Présentes aussi les autres variétés de canard : le colvert au bec jaune et le canard souchet à l'énorme bec aplati avec lequel il filtre l'eau. Les barges rouges qui ont l'étonnante particularité de dormir sur une patte seraient une quarantaine. A découvrir également sur les côtes léonardes le pluvier argenté, facile à reconnaître avec ses aisselles noires, le petit pingouin haut de 40 cm, le courlis cendré au long bec courbe, le grand cormoran qui peut nager jusqu'à 40 m de profondeur, le guillemot de Troïl qui séjourne en hiver à Saint-Pol avant de nicher ensuite en Atlantique-Nord. C'est un spectacle passionnant de contempler, au bout de la longue vue, la vanneau huppé, le grand gravelot ou le tournepierre qui passe son temps à retourner pierres, coquilles et algues à la recherche de puces de mer... ■



André Grouasel

peintre figuratif



L'éternel cabas à la main, André Grouasel a imposé sa silhouette dans le paysage saint-politain. On le voit trotter chaque matin, d'étals en devanture, taillant la bavette avec le boucher ou brochant, avec la mercière au coin de la rue, un couplet sur les couleurs du temps qui passe. Une éternelle bonne humeur, une façon intarissable et aussi un dévouement jamais pris en défaut : « André », comme l'apostrophent ordinairement ses très

nombreux amis, est un artiste ! Presque l'artiste « officiel » de la maison prébendale où il s'oblige à se rendre au moins une fois par jour. Un peintre, en tous les cas, étranger aux écoles et aux chapelles, et totalement indifférent aux querelles éternelles entre les anciens et les modernes. « Je peins... Que voulez-vous de plus ? »

Aquarelliste...

Chaudronnier-soudeur dans la région parisienne pendant sa vie professionnelle, André Grouasel a jeté l'ancre à Saint-Pol voici dix-sept ans déjà. Un peu par hasard, au détour d'une visite familiale dans les abords de Plougasnou. A Saint-Pol il a trouvé le calme. « Je ne supportais plus le fracas de Paris... » et le charme des cités où tous les visages sont connus. Il y a fait, bien plus encore et retraite oblige, provision de temps libre pour égayer sa palette d'aquarelliste.

A l'ombre des hauts murs de Bellevue qui protégeaient au grand siècle la vie monacale des Ursulines l'artiste a peu à peu, délaissé l'aquarelle pour la peinture à l'huile, et aussi au couteau, voire même pour le dessin à la plume. Le style, sans doute, s'est affirmé : « Mes tableaux sont plus fouillés qu'auparavant ; je m'intéresse beaucoup plus au détail... »

Animalier...

« Académique », « figuratif »... Ce qui chez d'autres, plus sensibles au prurit de l'originalité à tout crin, serait pris pour une suprême injure, passe chez lui pour la reconnaissance d'un classicisme qui se défie des modes. André Grouasel peint des fleurs, compose des bouquets de roses, de camélias ou de tulipes

où ne manquent ni une nuance ni une épine. Et des natures mortes aussi, qui prennent envie de saisir un fruit dans une corbeille. La ressemblance de la toile avec le modèle doit s'exercer à plein : l'artiste se fait virtuose du trompe l'œil, illusionniste, magicien du quiproquo. « Regardez cet animal, on dirait qu'il va se mettre à aboyer... » Eh oui, André « portraitise » en outre les animaux et les donne à apprécier sur les cimaises improvisées des salons de toilette. Tout comme il sème ses « marines » dans les crêperies et les auberges, dans les halls de banque et toutes les officines qui sollicitent son art. « Je n'arrête pas ; je compose une bonne vingtaine de tableaux chaque année. » ■

Un « Prix de peinture de la ville de Saint-Pol » ?

Le grand-père, le père, les enfants... chez les Grouasel, l'art est une vertu familiale. L'un s'adonne à l'art minutieux des émaux, l'autre collectionne des prix de peinture et jusqu'à Mme Grouasel, elle-même qui s'est faite dentellière. Dentelle anglaise, patchwork et peinture sur soie : la besogne, toute de patience et d'attention, impose le silence dans la maison. Alors, André Grouasel se réfugie dans l'atelier-remise au fond du jardin pour sertir ses toiles dans des encadrements qu'il se flatte de fabriquer lui-même. Portrait d'un père tranquille heureux. « Si, tout de même : il faudrait qu'on puisse organiser un « Grand Prix de la Ville de Saint-Pol, vous ne croyez pas ? » Message reçu.





OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : LE NOUVEAU BUREAU

Lors de sa dernière assemblée générale, le bureau de l'OMS a réparti les responsabilités comme suit :
 Président, Jean Corre ;
 vice-présidents, André Berthouloux, Jean-Yves Le Borgne, Joseph Nédélec ;
 secrétaire, Tony Rimbart ; secrétaire-adjoint, Jo Nédélec ;
 trésorier, Thomas Byrne ; trésorier-adjoint, Philippe Vitel.
 Commission tickets-sports et scolaires, André Berthouloux ;
 installations, équipements sportifs, planning, Jean Corre ;
 finances et subventions, Thomas Byrne ; animation et communication, Jo Nédélec ;
 récompenses, Jean-Yves Le Borgne ;
 délégation courses Saint-Pol-Morlaix, Jean-Yves Le Borgne et Tony Rimbart ;
 délégation course du Haut-Léon, Henri Cadiou.

PHILIPPE VITEL, NOUVEAU PRÉSIDENT DU SAINT-POL TENNIS-CLUB

Succédant à Jérôme Saillour qui souhaitait passer le relais après cinq années à la tête du Saint-Pol Tennis-club, Philippe Vitel a été élu président aux côtés de Jérôme



Philippe Vitel

Saillour, vice-président, Hervé Gloanec, secrétaire, Stéphane Villeloup, secrétaire-adjoint, Joël Féret, trésorier, Jean-Paul Le Briz, trésorier-adjoint. Six commissions ont été constituées, animées chacune par un responsable : arbitrage, Philippe Caroff, tournois, Hervé Gloanec, commission sportive, Stéphane Villeloup assisté de Carole Paureau, économie, Philippe Vitel et Jérôme Saillour, animation, Joël Féret, communication, Raymond Corre.

Créé en 1937, le club compte aujourd'hui 218 adhérents qui évoluent sur deux courts couverts et deux autres extérieurs au complexe des Carmes. 23 équipes sont engagées dans les différents championnats jeunes, seniors, vétérans.

Le Saint-Pol Tennis-club possède 9 équipes jeunes, 3 « filles » et 6 « garçons ». 16 jeunes joueurs sont parvenus jusqu'au dernier carré aux championnats individuels du Finistère à Pont-l'Abbé, Mathilde Vitel décrochant le titre de championne du Finistère « hiver » en janvier dernier. L'école de tennis est ouverte dès 5 ans pour les mini-tennis et dès 7 ans pour l'école. Chaque semaine, du mercredi au samedi, 120 jeunes évoluent régulièrement sur les deux courts couverts.



9 équipes seniors - 5 hommes et 4 femmes - sont engagées dans divers championnats. L'équipe première évolue en championnat de France qui débutera début avril.

En catégories vétérans, les hommes (plus de 45 ans) sont champions du Finistère ; Yannick Pinoteau est championne du Finistère des plus de 50 ans.

L'enseignement est dispensé par deux professionnels, Stéphane Villeloup et Carole Paureau, associés à de jeunes éducateurs formés au club, Rémi Bourges, Maxime Le Bris, Tristan Chauris, Olivier Pfaff, Christèle Jaouen, soit un volume global de 40 h de cours chaque semaine. Il est possible d'adhérer au club à tout moment de l'année en se présentant le mercredi et le samedi matin au complexe des Carmes.

Deux tournois ont lieu chaque année : du 14 au 24 avril 2004 (tournoi de Pâques), du 31 juillet au 15 août 2004. Ces deux tournois rassemblent environ 600 joueurs sur les courts de Saint-Pol.

Contact : 02.98.29.07.36 (club) ou Philippe Vitel, 06.65.55.59.37.

TOUR DU LÉON : 16^E ÉDITION LE 7 MARS

Organisée par l'ACL, la 16^e édition du Tour du Léon se déroulera le 7 mars. Le départ sera donné place de l'Évêché à 14 h 15, l'arrivée étant prévue à Trézilidé vers 17 h. Parcours : Saint-Pol, Roscoff, Santec, retour Saint-Pol, Kerlaudy, Penzé, Plouvorn, Mespaul, Plougoulm, Sibiril, Cléder, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Lanhouarneau, Berven, Tréflaouéan, Sainte Catherine, Trézilidé.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

Pétanque-Club léonard

présidé par Jean-Pierre Coroller -02.98.69.16.09-. Les entraînements ont lieu chaque samedi d'octobre à février de 14 h 30 à 18 h 30, salle de la Poste, les concours se déroulant en extérieur le reste de l'année.

Hand-ball saint-politain

présidé par Bruno Kersimon -02.98.29.19.46 ou 02.98.29.71.65-. Les entraînements ont lieu le mardi de 20 h à 22 h, salle N°1 pour la catégorie loisirs, le mardi de 16 h 30 à 18 h, salle N°1, pour les féminines de moins de 16 ans, le mercredi de 15 h à 16 h 30, salle N°1 pour les débutants de 7 à 13 ans, le vendredi de 19 h 30 à 21 h 30 pour les garçons seniors et les moins de 18 ans, salle Isidore-Daniéλου.

La Rive

présidée par Manuela Sèvre. Son but est de promouvoir, diffuser et créer des spectacles, notamment au sein du théâtre Sainte-Thérèse. Contact : 02.98.69.01.69.

La Prébendale

présidée par France Le Rue. Son but est de promouvoir toute activité artistique et culturelle, notamment les expositions à la Maison Prébendale. Contact : 02.98.69.01.69.



EXPOSITIONS A LA MAISON PREBENDALE Jusqu'au 28 mars LE FEU

Les métiers du feu (pompiers de Saint-Pol), exposition sur le soleil (Espace des sciences de Rennes), travaux scolaires, techniques du feu (Scouts de France), atelier de développement photographique...



Du 2 avril au 23 mai PEINTURES DE NOLWENN GUILLOU ET PIERRE HURTEAUX, SCULPTURES DE DAMIEN BONNIC Mercredi, vendredi, samedi et dimanche, de 14 h à 18 h Entrée gratuite.

A LA MEDIATHEQUE DE KEROULAS Du 16 mars au 30 avril LE ROI ARTHUR ET LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE Aux heures d'ouverture de la médiathèque. Entrée libre.



SPECTACLES Samedi 6 mars FOLLE JOURNÉE DE LA DANSE Portes ouvertes et spectacle – CEMA, Centre Michel-Colombe, 16 h Renseignements : 02.98.69.11.11.

8 au 11 mars 14^{ÈME} FESTIVAL « A VOIX HAUTE ». Concours interscolaire de poésie et de diction, ouvert aux scolaires et aux adultes sur le thème du feu. Théâtre Sainte-Thérèse. Renseignements : 02.98.69.01.69.

Samedi 13 mars CONCERT PIANO ET CHANT DE JEANNE CHERHAL. Révélation de la chanson française à texte, reconnue notamment aux « Vieilles Charrues », au « Concours national du Mans »... Théâtre Sainte-Thérèse 20 h 30. Renseignements : 02.98.69.01.69.



Samedi 13 mars CONFÉRENCE-DIAPORAMA SUR LE MAROC Salle Sainte-Anne (derrière la Maison Prébendale) 20 h 30. Renseignements : 06.63.16.87.89.

Samedi 20 mars RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE DANSES CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES Concours en journée et en soirée à 20 h 45 – Théâtre Sainte-Thérèse. Renseignements : comité départemental de danse du Finistère, 02.29.62.57.73

Tous les événements, tous les horaires sur www.saintpoldeleon.fr, nouvelle formule

Samedi 27 et dimanche 28 mars « AKTU » Le nouveau spectacle de la compagnie Ar Vro Bagan retrace, en breton et en français, les événements qui ont agité la Bretagne dans les années 70-80 des grèves du Joint Français aux rassemblements de Plogoff. Théâtre Sainte-Thérèse. Samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h. Renseignements : 02.98.69.01.69.

ANIMATIONS DIVERSES

Mercredi 3 mars CONTES DU MAGHREB : « LA THÉIÈRE MAGIQUE » Dans un décor des Mille et une nuits, un conteur et un joueur de luth entraînent le public dans des vapeurs parfumées... Médiathèque, 18 h – Gratuit.

Mercredi 24 mars CONTES AFRICAINS Médiathèque, 11 h – Gratuit.

L'HEURE DU CONTE Chaque mercredi Médiathèque, 11 h pour les enfants de 6 à 8 ans. Gratuit. Renseignements : 02.98.69.14.74.

CINEMA Mercredi 10 mars « LES CHEMINS DE TRAVERSE » Projection en avant-première nationale du film de Manuel Poirier, tourné dans la région de Saint-Pol. Cinéma Majestic

FESTIVAL Dimanche 11 et lundi 12 avril SALON D'ART FLORAL « KASTELL-LYS »



Le festival d'art floral Kastell-Lys fêtera son dixième anniversaire le week-end de Pâques. Et pour fêter cet anniversaire, c'est le thème de la rose qui a été retenu. Les exposants présenteront toutes les variétés de roses, de la plus simple à la plus turbinée, du rosier couvre-sol au rosier grim pant. Exposition vente, causeries, démonstrations, animations diverses... Toute la journée. Espace des Carmes. Renseignements : 02.98.15.80.89.



Eau propre, environnement protégé

La nouvelle station d'épuration de Vilin Vraz est en fonctionnement

La parution de nouveaux textes législatifs (loi sur l'eau) et réglementaires a conduit à revoir entièrement le fonctionnement général de l'assainissement de la commune, la station d'épuration de Vilin Vraz datant de 1974. Certains réseaux collectaient à la fois les eaux usées et les eaux de pluie, d'autres uniquement les eaux usées et le débit arrivant à la station était parfois supérieur à sa capacité de traitement. La commune était contrainte d'augmenter la puissance de la station pour la faire passer de 9.000 à 12.000 équivalent habitants.



12 mois de travaux pour construire des bassins de la taille de cratères lunaires.

Après une longue concertation avec les services de l'Etat, le conseil régional, le conseil général et l'Agence de l'eau, c'est à présent chose faite. La nouvelle station d'épuration de Vilin Vraz est entrée en service depuis quelques semaines. La période d'observation confirme qu'elle ne connaît aucun problème majeur et répond aux normes actuelles, très exigeantes en matière d'environnement.

Un énorme chantier

Le chantier qui vient de s'achever a été considérable, et à coup sûr l'un des plus importants financièrement dans la commune, cette dernière décennie.

De nouveaux ouvrages ont été construits, concernant notamment la phase de pré-traitement de



l'eau ainsi qu'un vaste bassin d'aération de 3000 m³ et un autre de décantation de 26 mètres de diamètre. D'autres structures existantes ont été reconverties et remises aux normes, elles-aussi : l'ancien bassin d'aération de 1.800 m³ a été ainsi transformé en bassin d'orage pour la gestion des effluents de temps de pluie, le bassin à marée a été agrandi, passant de 760 à 1.200 m³.

Une longue procédure

Si les travaux ont été menés à bien, ils n'en ont pas moins exigé des procédures administratives dignes d'un parcours du combattant, commencées avec

Claude Guyader, adjoint au maire, jusqu'en mars 2001 et poursuivies avec efficacité par Loulou Castel. Il a fallu en effet bâtir un avant-projet, consulter des entreprises, établir des propositions de marché, viser les plans, assurer le suivi des travaux, monter le dossier de demande d'autorisation soumis à enquête publique au titre de la loi sur l'eau... Le Cabinet Saunier Techna de Saint Grégoire, maître d'œuvre de l'opération, a accompagné ces démarches ; la commission d'appel d'offres a retenu, de son côté, le groupement d'entreprises Eurovia-Degremont-Baillet.

Commission des sites : avis favorable à l'unanimité

Epaulé par le service d'urbanisme de la commune, l'architecte du groupement a déposé une demande de permis de construire en date du 12 juin 2002. Celle-ci a été examinée par l'ensemble des services compétents : architecte des Bâtiments de France, architecte paysagiste de la DDE, service de la sécurité, direction de l'Agriculture et de la Forêt, Direction des affaires sanitaires

et sociales, commission des sites... Cette dernière s'est prononcée à l'unanimité pour délivrer un avis favorable.

La mise aux normes de l'extension de la station d'épuration a donc été autorisée par arrêté portant permis de construire signé le 10 septembre 2002. A l'expiration de la période de recours des tiers (deux mois) et en l'absence d'opposition au projet, les travaux ont démarré le 19 novembre 2002 pour s'achever fin 2003. Les délais initialement prévus ont été globalement respectés. ■

- 1 **1^{er} tri**
Arrivée des eaux usées
- 2 **Préazur**
Rétention des graisses et des sables
- 3 **Bassin d'aération**
Traitement biologique par insufflation d'air
- 4 **Dégazage**
Récupération des mousses et d'écume
- 5 **Clarificateur**
Séparation des liquides épais et de la boue
- 6 **Bassin à marée**
Transition avant rejet en mer



Route de Mespaul : les bâtiments insalubres ont été rasés

L'îlot de bâtiments insalubres de la route de Mespaul qui constituait une verrue à cette entrée de la ville a été rasé. Sa démolition devrait permettre la construction, au même endroit, d'un ensemble immobilier, l'aménagement d'espaces verts ainsi que le dégagement du carrefour à l'intersection des routes de Plouéan et de Mespaul. De même, le hangar Picard, rue Sainte-Marie a disparu au profit d'un parking paysager, face à l'école maternelle. L'entreprise Kerbirou a été chargée de ces travaux de démolition pour un coût total de 54.636 € TTC.



Destruction d'un îlot insalubre.

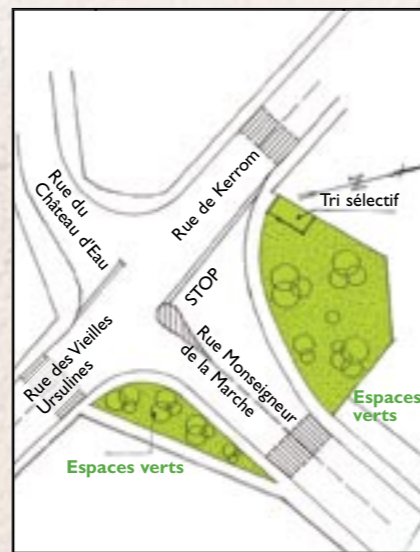
Pen-ar-C'hloz : assainissement et enfouissement des réseaux

Les travaux d'amélioration et de remise aux normes des réseaux dans le secteur de Pen-ar-C'hloz sont à présent achevés. Ils ont concerné tout d'abord l'assainissement avec la pose de 490 mètres linéaires de canalisation en PVC dont la parfaite étanchéité a été vérifiée par caméra et la réalisation de 40 branchements individuels. L'intégralité des canalisations d'eau potable, soit 693 mètres linéaires, a été entièrement renouvelée au détriment des tuyaux en plomb totalement éliminés. 40 branchements avec compteurs ont été effectués ; les essais de pression se sont avérés concluants ; ont été également enfouis les câbles téléphoniques, les câbles

électriques basse tension pour l'alimentation des maisons ainsi que ceux de l'éclairage public. De nouveaux trottoirs, recouverts d'enrobé, viennent d'être aménagés. Le revêtement de la chaussée sera réalisé courant mars.

Rues Mgr de la Marche et des Vieilles Ursulines : aménagement du carrefour

Le carrefour à l'intersection des rues Mgr de la Marche et des Vieilles Ursulines va faire l'objet d'un réaménagement complet dans les prochaines semaines. Le chantier qui a été confié à l'entreprise Eurovia pour un montant total de 8.000 € TTC comprend la reprise des trottoirs et la création d'espaces verts.



Place Saint-Pierre : le rond-point a été refait

Le rond-point de la place Saint-Pierre a fait l'objet d'une refonte totale. L'anneau, sablé sur sa bordure extérieure, est aujourd'hui un élégant ensemble planté de végétaux et de pelouse et agrémenté d'un muret de pierres sèches. Le choix et l'agencement de la végétation ont été établis conformément à la proposition de Yves Corre, chef-jardinier au sein des Services Techniques.

«Espace création d'entreprises» : premiers locataires en juin

Les bâtiments de la pépinière d'entreprises, baptisée « Espace création d'entreprises » sont sortis de terre à Kérannou, à proximité immédiate des Transports Mesguen. Ils comprennent 340 m² de bureaux et locaux sociaux et 380 m² d'ateliers, répartis en cinq modules, destinés à l'hébergement de jeunes entreprises. Ces locaux seront loués, dès le mois de juin, pour une durée de 23 mois, éventuellement renouvelable.

Simplification administrative pour les ressortissants communautaires

La loi N° 2003-1119 du 26 novembre 2003 supprime l'obligation de détention d'un titre de séjour pour les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Confédération helvétique souhaitant établir leur résidence habituelle en France. Il est désormais possible pour ceux-ci de demeurer en France sans avoir à solliciter de titre de séjour et donc d'y résider sous le seul couvert de leur passeport ou carte d'identité nationale en cours de validité.

Site internet de la ville : parmi les 20 meilleurs de France

Imaginé par Jacqueline Mével-Ulmann, adjointe au maire et réalisé par Catherine Descoins, professionnelle de la communication, le site internet de la ville saintpoldeleon.fr vient d'être sélectionné parmi les vingt meilleurs sites de France dans sa catégorie par un organisme indépendant « Europe Qualité ». Il participera, à ce titre, aux Trophées de la communication 2004 qui seront décernés en novembre prochain à Sète.

Une médaille de vermeil pour le directeur des services...

Adrien Kervella a décoré de la médaille d'honneur de vermeil, régionale, départementale et communale Jean-Claude Fleury, directeur des Services, attaché principal de première classe, en poste à la mairie de Saint-Pol depuis le 1^{er} mars 2000.



M. Jean-Claude Fleury

...du vermeil et de l'argent pour deux élus et trois agents

Le maire a décoré deux élus municipaux de la médaille d'argent : Germaine Laot, élue depuis 1983, actuellement conseiller délégué à l'exécution du budget et Paul Kerbrat, conseiller délégué au tourisme depuis 1983. Une médaille d'argent a été décerné également à Xavier Péran, adjoint administratif de première classé, affecté au service de l'urbanisme et une médaille de vermeil à Marie-France Cocaïgn, agent d'entretien qualifié ainsi qu'à Yvette Constantin, adjoint administratif de première classe, responsable de l'office de tourisme.



M^{me} Germaine Laot



M. Paul Kerbrat

STAGES ET INITIATIONS

Vendredis 5 et 12 mars
INITIATION AU LOGICIEL POWERPOINT (CRÉATION DE DIAPORAMA)
 En deux séances. Conditions d'inscription : maîtriser le traitement de texte et s'inscrire au minimum deux jours à l'avance auprès d'Aude Jourden (02.98.69.03.78) ou par mail à mediatheque@saintpoldeleon.fr.
 Tarif : 4,50 € les deux séances, gratuit pour les abonnés de l'espace@multimedia.
 Espace@multimedia de Kéroulas
 15 h à 16 h 30.

Pour ces deux stages d'initiation, les places sont limitées. Toute personne non inscrite sera refusée.

Mercredi 24 mars
BRICOLAGE DU MOYEN-AGE,
 pour les 6 - 8 ans
 Médiathèque de Kéroulas - 14 h, gratuit.

Judi 25 mars
INITIATION AU LOGICIEL PUBLISHER (CRÉATION D'AFFICHES, CARTES DE VŒUX, CALENDRIERS...)
 Conditions d'inscription : maîtriser le traitement de texte et s'inscrire au minimum deux jours à l'avance auprès d'Aude Jourden. Tarif : 2,25 €, gratuit pour les abonnés de l'espace@multimedia.
 Espace@multimedia de Kéroulas
 13 h 30 - 125 h.

Du 5 au 9 avril
STAGE DE MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES ET DANSE
 CEMA - Centre Michel-Colombe.
 Renseignements : 02.98.69.11.11.

Elections cantonales et régionales 21 et 28 mars 2004

INFORMATIONS PRATIQUES :
 Les élections se déroulent à la salle Michel Colombe. Les bureaux de vote sont ouverts de 8 heures à 18 heures. Les 2 scrutins se tiennent dans le même bureau de vote.

PIÈCES À FOURNIR :

L'électeur doit se présenter en possession de sa carte électorale et d'une pièce d'identité.

La carte électorale est de couleur bleue. En cas d'oubli de la carte électorale, il peut être délivré une attestation d'inscription à l'entrée du bureau de vote. (la pièce d'identité peut être représentée par les documents suivants : carte d'identité, passeport, carte d'ancien combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat, carte d'identité

ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, un titre de réduction de la SNCF avec photographie. Ces titres doivent est en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être périmés).

VALIDITÉ DES VOTES :

Les cas de figures suivants correspondent à des votes déclarés nuls : bulletins blancs, bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe, bulletins ne contenant pas de désignation suffisante, bulletins sur lesquels les votants se font connaître, enveloppes non réglementaires, bulletins écrits sur papier de couleur, ceux portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, bulletins comportant adjonction ou suppression de nom ou modification de l'ordre de présentation des candidats, enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou noms différents.



Municipalité – commerçants : Un partenariat durable et efficace



JACQUELINE MÉVEL-ULMANN
Adjointe au maire
Chargée de la communication
et des relations avec la population

Le vaste et ambitieux projet de réaménagement du centre urbain était une occasion privilégiée de resserrer, encore un peu plus, les liens de travail entre la municipalité et les commerçants indépendants. Occasion saisie en effet dès la première phase d'élaboration du projet puisque, acteurs économiques en plein cœur de la ville, ils ont été invités à faire part de leurs suggestions dont plusieurs ont d'ailleurs été retenues. L'aménagement général mais aussi le plan lumière qui valorisera notamment les commerces et la signalétique ont fait l'objet d'échanges fructueux. D'un avis

partagé, cette confiance mutuelle entre l'association Saint-Pol Avenir et les élus, depuis deux bonnes années déjà, permet un partenariat efficace.

Ce travail constructif s'est concrétisé à maintes reprises ces derniers mois. A l'initiative du maire, une réunion de concertation s'est tenue par exemple à l'hôtel de ville sur l'activité commerciale et la demande d'extension des grandes surfaces. La discussion, en présence de représentants de la CCI et du responsable de ces enseignes, a été franche et chaleureuse et a débouché sur le retrait des dossiers de demande d'agrandissement.

Elus et commerçants se sont encore retrouvés lors d'un voyage d'études vers plusieurs communes afin d'y étudier, de l'éclairage à la charte d'enseignes, divers éléments de valorisation des commerces.

A travers ses services techniques, la municipalité a apporté, à la satisfaction unanime y compris de la clientèle, son aide à l'opération de fleurissement du centre-ville l'été dernier. Celle-ci sera, bien entendu, renouvelée et renforcée lors de la prochaine saison estivale.

Le montage des dossiers FISAC qui permettront d'obtenir des subventions pour les places de Guébriant, du Marché et pour le réaménagement de la rue Général-Leclerc se fait aussi en étroite collaboration avec les commerçants indépendants, les élus travaillant sur le volet « investissement » et Saint-Pol Avenir sur celui de l'animation. Le dossier sera présenté en mai prochain. Ces exemples, et bien d'autres, confirment, s'il en était besoin, que la municipalité sera toujours présente pour écouter, accompagner et aider les commerçants dans leur volonté de dynamiser la ville.

Utopie ou réalité



PHILIPPE STÉPHAN
Groupe
Dialogue et Ouverture

Difficile de reprocher à un maire d'avoir des ambitions pour sa commune. On peut néanmoins s'interroger sur cette boulimie soudaine de projets enfin de parcours. « Qui veut du projet urbain ! ». Ce leitmotiv est récurrent dans tous les discours depuis plusieurs mois. Pour le maire ce projet passera, en force s'il le faut. On adapte en fonction des circonstances. Avant-projet estimé à 3,3 M€ ttc (22 MF). Après étude précise, l'addition actuelle atteint 6,3 M€ ttc (41 MF). Compte tenu de la capacité d'emprunt de la commune et des subventions escomptées, pas de problème. Les subventions risquent de ne pas être au rendez-vous, peu importe, on fonce, on a les moyens ! Les mesures

prises par le gouvernement en matière de décentralisation risquent pourtant de peser lourd sur la fiscalité des collectivités locales. Certaines réalisations projetées étaient déjà promises il y a une vingtaine d'années. On peut donc être dubitatif quant à leurs prochaines exécutions ! Pour être crédible aujourd'hui, il faut bien plus que des effets d'annonces.

A coté de cela, nul besoin de faire un « Tro-Breiz » pour se rendre compte de l'état de délabrement de certains équipements. Des programmes pluriannuels de travaux sont annoncés. Sur combien d'années ? Mystère... Quelques exemples suffisent à illustrer mon propos. Le complexe des Carmes, où les cyprès vont bientôt passer par dessus la tribune, va demander d'importants travaux de remise en état. Sur l'avenue, les arbres ont été enlevés, depuis, plus rien. L'austérité des entrées de ville : ronds-points, aires de repos n'incitent guère au détour par le centre de la cité. Pas une semaine où la

voirie ne soit défoncée pour rechercher des fuites de 3 à 600m³/jour, dues à la vétusté des canalisations. La réhabilitation de certains quartiers comme celui de la gare est à penser dans sa globalité et non pas au coup par coup.

La réelle question à se poser est de savoir comment maîtriser le développement de la ville pour maintenir une certaine mixité sociale. A St-Pol, difficile de se loger convenablement à moins de 500 € par mois (hors HLM). Le marché de l'immobilier s'envole, et l'accession à la propriété devient impossible aux revenus modestes. Pour cette raison, beaucoup de jeunes couples choisissent de s'installer dans les communes avoisinantes. Un tel contexte, associé au vieillissement de la population et aux incertitudes économiques risque d'entraîner notre ville vers des difficultés financières insurmontables. Une méthode existe pour les masquer. Il suffit de reprendre ce vieil adage : « DOUE A PAYO ! » ■

NAISSANCES

- **Ewen, Pascal, Emmanuel LE DANTEC**
13 cité Créach-ar-Léo,
né à Morlaix
- **Océane GOARANT**
29 rue de la Rive,
née à Morlaix
- **Jean-Gabriel, Dinesh, Shashi LAMER**
impasse Jules Paul,
né à Brest
- **Camille GUERCH**
6 impasse de la Lande,
née à Morlaix
- **Ilona GOURDEN**
8 rue de Plouénan,
née à Landerneau
- **Enora LE BOT**
16 résidence Saint-Roch,
née à Morlaix
- **Noah CUMBO**
29 rue de la Rive,
né à Morlaix
- **Baptiste, Christophe CARDINAL**
avenue des Carmes,
né à Brest
- **Mateo, Louis KERBRAT**
35 rue du Grand-Large,
né à Landerneau
- **Adrien GUIRAUD**
Méhou-Groas,
né à Brest
- **Léa, Violette, Nadine PHILIPPOT**
10 rue du Port,
née à Morlaix
- **Mathis MERRIEN,**
5 rue Georges Brassens,
né à Brest
- **Lou, Angéline, Jeanne DURAND**
rue de Trofeunteun,
née à Brest

MARIAGE

- **Gilles, Louis, Pierre, André PUJOL,** informaticien et **Isabelle, Mireille, Marie-Louise JEAN,** photographe-animatrice,
21 rue du Grand-Large

DECES

- **Anne, Marie, Aline MOAL,** veuve BOUTET, retraitée,
Maison de retraite de Kersaudy, 78 ans
- **André, Joseph, Louis MARCOUX,** conseiller fiscal à la retraite,
10 rue de Morlaix, 74 ans
- **Jeanne, Marie LIVOLANT,** veuve BARRAT, ouvrière à la retraite,
82 rue du Pont-Neuf, 91 ans
- **Marie, Françoise MÉAR,** veuve LE REST, retraitée,
4 rue Saint-Roch, 85 ans
- **Michelle, Anne, Marie BRANELLEC,** retraitée du commerce,
11 rue des Vieilles Ursulines, 72 ans
- **Marie, Thérèse, Anne BAZIN,** secrétaire médicale à la retraite,
30 rue Bihan, décédée à Morlaix, 66 ans
- **Yves, Marie BERTEVAS,** retraité
tapissier, 15 rue Pen al Liorzou, 82 ans
- **Alice, Angèle, Marguerite, Yvette MANDINEAU,** veuve NITTING,
retraitée, Maison de retraite de Kersaudy, 86 ans
- **Gisèle, Marie GUILLON,** veuve COINTAULT, retraitée,
Maison de retraite de Kersaudy, 94 ans
- **Christiane, Herveline LE SAOUT,** religieuse, 41 rue des Minimes,
décédée à Morlaix, 70 ans
- **Louis, Joseph LE GUEN,** cadre à la retraite,
16 rue Louis Pasteur, 75 ans
- **Anna, Yvette GALLOU,** épouse MOAL,
agent hospitalier à la retraite,
1 impasse de la Lande,
décédée à Morlaix, 65 ans
- **Frank MEAR,** en invalidité,
4 rue du 4 août 1944, 28 ans
- **Jean JOLY,** agriculteur à la retraite,
Trever, décédé à Morlaix, 78 ans



- **Marceline-Louise, Marie HERRY,** veuve KERDILES, retraitée du commerce, domiciliée à Plourin-les-Morlaix St Fiacre, décédée à la Maison de retraite de Kersaudy, 90 ans
- **Joseph, Alain GARDIC,** retraité agricole, Kergompez, décédé à Morlaix, 82 ans
- **Jeannie, Yvonne KERLIDOU,** veuve THÉRÉNÉ, retraitée, domiciliée 25 rue Dixmude à Lesneven, décédée à la Maison de retraite de Kersaudy, 89 ans
- **François, Joseph, Marie QUERE,** retraité de l'agriculture, Kérangouez, 87 ans
- **Jeanne, Yvonne, PHILIPP,** veuve COMBOT, retraitée,
14 rue des Lilas, 87 ans
- **Henri, Raoul LE GOFF,** retraité du bâtiment,
6 rue des Mouettes, 72 ans
- **Mélanie TANGUY,** veuve LE BERRE,
retraitée, Maison de retraite de Kersaudy, 90 ans
- **Philomène OLLIVIER,** veuve SAOUT, retraitée,
Maison de retraite de Kersaudy, 88 ans
- **Ambroise, Jean, Louis MORIZUR,** militaire en retraite, 11 cité Bellevue,
décédé à Morlaix, 79 ans
- **Pierre, Marie CORRE,** retraité,
Maison de retraite de Kersaudy, 93 ans
- **Pierre SEITE,** expéditeur de légumes en retraite,
4 rue du collège, décédé à Morlaix, 93 ans
- **Jeanne CABIOCH,** veuve GUIVARCH, retraitée,
4 rue Brizeux, Roscoff, décédée à la Maison de retraite de Kersaudy, 90 ans
- **Pierre, Marie URIEN,** retraité de l'agriculture,
39 rue de la plage,
décédé à Morlaix, 83 ans

